

ÉDITORIAL

PAR | LUDO STRUYVEN EN TIM GOESAERT

Onderzoeksinstituut voor Arbeid en Samenleving (HIVA), KU Leuven

« Le système belge est beaucoup trop rigide et trop axé sur le maintien du statu quo sur le marché du travail » – tel était le verdict de 64 économistes de notre pays dans le journal *De Tijd* du 24 avril 2024. Dans un appel à placer la croissance de la productivité au premier plan de l’agenda, ils ont cité « un marché du travail dynamique » comme l’un des 10 points : « Dans des conditions idéales, le marché du travail oriente les personnes vers les entreprises les plus productives. Le système belge est beaucoup trop rigide et trop axé sur le maintien du statu quo sur le marché du travail. Une plus grande mobilité, une plus grande différenciation des salaires et une plus grande flexibilité sont nécessaires pour soutenir la croissance de la productivité. »

LE MARCHÉ DU TRAVAIL, TALON D’ACHILLE D’UNE GRANDE PROSPÉRITÉ

En réalité, la dynamique et la mobilité du marché du travail ne sont pas une fin en soi. Elles représentent cependant le déterminant le plus important de notre prospérité future. En effet, notre prospérité est essentiellement déterminée par le nombre de personnes au travail et par la production par personne de ces personnes (la productivité). L’analyse ci-dessus est néanmoins unilatérale. Il s’agit uniquement de croissance en termes d’emploi et de valeur ajoutée. Les partisans d’une « grande prospérité » ont une vision plus large : le point de départ n’est pas la production et la croissance économiques, mais ce que les gens considèrent comme ayant de la valeur aujourd’hui et à l’avenir. Bien sûr, les gens considèrent qu’il est important d’avoir un emploi et un revenu. Mais il s’agit aussi de contribution utile, d’épanouissement personnel, de bonne santé, de contacts sociaux, de satisfaction et d’autosatisfaction, d’attention pour la nature et l’environnement. Selon Ton Wilthagen, professeur à Tilburg, la dynamique du marché du travail constitue donc le talon d’Achille d’une grande prospérité.

L’idée qu’il y a trop peu de mobilité sur notre marché du travail est l’une des préoccupations les plus répandues sur le marché du travail, régulièrement exprimée par les politiciens, les groupes de réflexion et les experts universitaires. La question de la rigidité attire notre attention sur la mobilité, généralement exprimée en termes de durée moyenne d’occupation d’un emploi (ancienneté dans l’emploi) ou, plus largement, en termes d’évolution nette du nombre de personnes qui accèdent à l’emploi (taux d’emploi ou taux d’occupation). Aussi instructifs soient ils, ces indicateurs ne montrent qu’une seule perspective du marché du travail. Le marché du travail est plus dynamique que ne le suggèrent les chiffres globaux de l’emploi.

UNE PERSPECTIVE DYNAMIQUE DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Le marché du travail est intrinsèquement dynamique, mais cela ne se reflète pas suffisamment dans les statistiques générales sur le marché du travail dans notre pays.

Au lieu de se concentrer uniquement sur l'évolution nette ou la mobilité moyenne de la main-d'œuvre, une perspective dynamique se concentre sur les mouvements sous-jacents des travailleurs et des employeurs. Le marché du travail connaît de nombreux mouvements, mais les statistiques habituelles ne nous renseignent guère sur l'ampleur, la nature, l'interdépendance et l'évolution de ces mouvements. Il n'est même pas possible de répondre à la simple question de savoir combien de personnes rejoignent ou perdent leur emploi dans des entreprises ou des établissements sur une base annuelle. Les différentes strates de la dynamique du marché du travail tendent à rester cachées et l'accent est mis unilatéralement sur l'évolution nette, la partie émergée de l'iceberg. Comparons-le à un lac : la surface de l'eau semble à peine bouger, mais sous la surface, d'importants flux se produisent. Non seulement vers et depuis le marché du travail, mais aussi sur le marché du travail. Non seulement les travailleurs qui entrent et sortent des entreprises, mais aussi les emplois accessoires et ceux qui disparaissent, les entreprises qui connaissent une croissance et celles qui connaissent un déclin, les nouveaux employeurs et ceux qui mettent fin à leurs activités.

La perspective plus approfondie de la dynamique du marché du travail aide à voir les bonnes relations dans l'évolution globale et à prendre les mesures politiques appropriées. Par exemple, le fait que des emplois disparaissent n'est pas nécessairement un problème du point de vue du marché du travail, à condition que suffisamment d'emplois soient créés ailleurs. Avec la numérisation et l'automatisation, des besoins de transition radicaux apparaissent chez les travailleurs, auxquels les politiques peuvent répondre par des mesures appropriées telles que la réallocation et la formation continue.

Le suivi de notre marché du travail est également confronté à de nouveaux défis. Dans le débat sur la pénurie de main-d'œuvre, l'accent est mis sur le vaste groupe des malades de longue durée et des personnes inactives, alors que la recherche montre que la réintégration est plus probable en cas d'intervention précoce. Par conséquent, il faut non seulement des chiffres sur les entrées dans un emploi depuis le chômage ou d'autres formes d'inactivité, mais aussi des chiffres sur les sorties d'un emploi : qui réintègre rapidement un autre employeur, ou qui reste sans emploi pendant une période plus longue. En d'autres termes, le phénomène d'entrée et de sortie chez un employeur a deux facettes. D'un point de vue dynamique, il est important de différencier cette vision unique en utilisant les données de Dynam. Les chiffres de Dynam montrent que, d'une année à l'autre, près de la moitié des personnes ayant quitté une entreprise ne sont pas passées chez un autre employeur. Par conséquent, du point de vue des sorties, la question est la suivante : ces sortants trouvent-ils encore un emploi ? Du point de vue des entrées, la question est plutôt l'inverse : dans quelle mesure les personnes inoccupées, à la recherche d'un emploi ou inactives parviennent-elles à reprendre le travail ? Une proportion importante de travailleurs récemment sortis du marché du travail ne semble pas commencer à travailler pour un autre employeur à court terme (dans l'année). Certains d'entre eux prennent leur retraite (anticipée), se retrouvent en incapacité de travail ou sont toujours à la recherche d'un autre emploi. Outre la proportion limitée de personnes qui prennent leur retraite (anticipée), il existe ici une réserve de main-d'œuvre importante, dotée d'une expérience professionnelle récente, qui risque de disparaître par la petite porte du marché de l'emploi. Il est donc impératif de poursuivre le suivi et la surveillance de ces flux.

DYNAM EN COURS DE DÉVELOPPEMENT

Pour cartographier la dimension dynamique du marché du travail dans notre pays, Dynam a été créé en 2010, dans le cadre d'une collaboration entre HIVA et l'ONSS, et avec le soutien de la Chaire Federgon. En 2014, la coopération a été élargie avec les entités wallonnes, bruxelloises et flamandes IWEPS, IBSA et le « Département Werk & Sociale Economie » (Département de l'emploi et de l'économie sociale). La dynamique du marché du travail, telle qu'elle est définie dans Dynam, part des flux de travailleurs, ajustés pour tenir compte des changements apparents dans l'emploi en cas de scissions, d'acquisitions, de fusions ou de changements administratifs. Sans correction, les données brutes de l'ONSS donneraient lieu à une surestimation significative de la dynamique.

Pendant près de 15 ans, le projet Dynam est devenu une source unique de chiffres sur la dynamique du marché du travail belge, tant au niveau fédéral et régional qu'au niveau sous régional des provinces et de régions de référence plus petites ou bassins d'emploi.

L'objectif initial de Dynam était de saisir la création et la destruction brutes d'emplois sur le marché du travail. Un nouvel approfondissement a suivi en 2013 avec l'ajout de la dynamique des travailleurs (mouvements d'entrée et de sortie des travailleurs). Une étape importante a été franchie en 2015 avec la coopération et la contribution des organismes régionaux (IWEPS, IBSA et Département de l'emploi et de l'économie sociale), ce qui permet également de cartographier les dynamiques régionales et sous-régionales. L'élargissement aux entités fédérées a marqué le début de Dynam-Reg. Un développement récent (mais non ultime) concerne le lien entre Dynam et le datawarehouse MT&PS (marché du travail & protection sociale), de sorte que d'autres caractéristiques de profil peuvent également être liées aux chiffres sur la dynamique des travailleurs : nationalité, niveau d'éducation, position socio-économique, etc.

C'est donc dans cette dernière partie – la dynamique des travailleurs – que Dynam est actuellement le plus développé en termes de contenu. Songez ici aux recrutements et départs de travailleurs (y compris les caractéristiques du profil de l'emploi et du travailleur), aux changements de poste entre deux années consécutives (mouvements entre les secteurs, flux entrants de positions non occupées, destination des mouvements de sortie, etc.). D'un point de vue politique, ces indicateurs répondent à l'attention croissante portée aux transitions vers et sur le marché du travail. D'autres chiffres restent également importants et se sont révélés utiles ces dernières années, tels que la création et la cessation d'employeurs (par exemple, pendant et après une période de crise) et la représentation d'entreprises en croissance ou en déclin.

Dynam, en tant que plateforme interfédérale, joue le rôle de centre de développement, de production et de publication de statistiques sur la dynamique du marché du travail, avec le soutien scientifique de l'équipe de recherche de l'HIVA-KU Leuven. En 2018, on a investi dans un nouveau site web www.dynamstat.be, entièrement accessible en deux langues. De plus en plus d'utilisateurs (organismes publics, partenaires sociaux, fédérations d'employeurs, etc.) se tournent vers les chiffres de Dynam-Reg, souvent avec une demande, dans un deuxième temps, d'analyses personnalisées plus approfondies (évolution de la dynamique des entrées et des sorties, profil des travailleurs, origine des

nouveaux travailleurs, durée de l'occupation dans le nouvel emploi, etc.). Dynam est aussi largement utilisé par les organes politiques, pour le suivi et à des fins de recherche. L'importance des données administratives documentées et corrigées, avec une évolution sur plusieurs points de mesure, augmente également dans les cercles scientifiques. Une recherche approfondie sur les tendances de l'offre et de la demande sur le marché du travail flamand a été lancée avec le Département de l'emploi et de l'économie sociale sous la forme de la Chaire Viona « Transitions de carrière et dynamique du marché du travail ». En outre, il y a de fréquentes demandes de fourniture de données au Steunpunt Werk (dans le contexte des projections intégrées du marché du travail), d'études sectorielles spécifiques (par exemple, les flux d'entrée et de sortie du secteur de l'éducation, du secteur des soins, du secteur du travail temporaire). Le site web Dynam offre un environnement interactif et dynamique pour récupérer les ensembles de chiffres clés. En offrant cet accès aux données, Dynam répond au besoin croissant des utilisateurs de consulter eux-mêmes les données et de personnaliser la demande de données (niveau sous-régional, comparaison dans le temps, sous-secteurs détaillés, etc.).

DYNAM ET APRÈS

Ce numéro thématique¹ est entièrement consacré à la dynamique du marché du travail et aux transitions pendant la carrière. Il est publié à l'occasion du deuxième colloque Dynam-Reg qui se tiendra le 12 septembre 2024 à Louvain et du départ à la retraite du professeur Ludo Struyven. Les contributions varient selon qu'il s'agit d'une recherche originale, d'une réflexion ou d'un point de vue. La perspective dynamique est un point commun. Les concepts et la méthodologie diffèrent selon que l'accent est mis sur la dynamique du marché du travail parmi les employeurs et les travailleurs, la mobilité entre les postes et les statuts, les transitions au cours de la carrière et la flexibilisation.

Une première série de contributions développe le principe selon lequel le marché du travail est intrinsèquement dynamique. Comment cela se traduit-il sur le plan statistique ? Considérant les choix méthodologiques de Dynam, les chiffres parlent d'eux-mêmes. Pour l'ensemble du pays, plus de 600 emplois – convertis – sont créés chaque jour, tandis que plus de 500 disparaissent. Les contributions des partenaires de Dynam-Reg, l'IWEPS et l'IBSA, décrivent les dynamiques plus profondes de leur région. Ces deux contributions sont considérées comme une nuance nécessaire lorsqu'il s'agit simplement de comparer les tendances nettes de l'emploi entre les régions de notre pays.

Valérie Vander Stricht, Matthieu Delpierre, et Olivier Meunier discutent de l'utilisation de Dynam dans le suivi régional, dans une analyse avec d'autres indicateurs. Les auteurs de l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) analysent la relation entre l'emploi, mesuré par le lieu de résidence, et la création d'emplois, mesurée par le lieu de travail, spécifiquement pour la Région wallonne. Une nouvelle embauche ne correspond pas nécessairement à une création nette d'emplois en présence de mouvements d'entrée et de sortie. Depuis 2014, les flux bruts de main-

(1) L'édition de ce numéro thématique a été réalisée par Ludo Struyven, Tim Goesaert, Thomas Boogaerts et Karen Huysmans (Dynam, HIVA, KU Leuven).

d'œuvre ont augmenté et la croissance des embauches et des départs est principalement due à la rotation des travailleurs sur des postes existants.

Gwendoline Moreau et Dries Cuyvers de l'Institut bruxellois de statistique et d'analyse (IBSA) concentrent leur contribution sur la différence de perspective pour la région métropolitaine de Bruxelles en fonction du lieu de travail et de résidence des salariés. La conclusion est que la plus grande dynamique de travail des travailleurs vivant à Bruxelles par rapport aux résidents des autres régions de notre pays peut s'expliquer par la plus grande présence de secteurs dynamiques et cycliques, la plus forte croissance de la population active et du profil jeune, et la plus grande alternance de travail et de non-travail.

Frederic De Wispelaere (HIVA-KU Leuven) pose la question rhétorique de savoir si l'on peut encore parler de marché du travail belge ou régional. La libre circulation des travailleurs, la liberté d'établissement et la libre prestation de services ont, en effet, créé un « marché du travail européen ». Certains secteurs, comme la construction et le transport routier de marchandises, comptent un grand nombre de travailleurs détachés entrants. Il s'agit d'un groupe de plus en plus important de travailleurs employés par un employeur qui n'est pas basé dans le pays d'accueil. Il serait donc préférable de les comptabiliser dans l'emploi intérieur total d'un pays.

Les offres d'emploi occupent une place prépondérante dans les bulletins et les politiques du marché du travail. Comment le flux de données sur les offres d'emploi se rapporte-t-il au flux de recrutement réel ? Pour la première fois, Thomas Boogaerts, Karen Huysmans, Tim Goesart et Ludo Struyven répondent à cette question de recherche en reliant les deux grandeurs au niveau de l'entreprise. Leur contribution montre que 73 % des entreprises qui ont recruté entre 2016 et 2020 l'ont fait sans passer directement par le VDAB. Étant entendu que les entreprises ont pu utiliser les autres circuits d'offres d'emploi, qui n'ont pas pu être reliés au moment de l'enquête. La délimitation des postes vacants directement déclarés permet de calculer le rendement des offres d'emploi. En moyenne, 1,6 personne a été embauchée par poste vacant déclaré, tandis que 40 % des entreprises n'ont pas réussi à pourvoir tous leurs postes vacants.

Maarten Gerard (CSC) plaide pour renforcer la dynamique du marché du travail en passant d'une logique de marché à une logique de participation et du marché à l'agora. Les équipements collectifs qui doivent permettre la participation sont cruciaux, a-t-il ajouté. Au-delà de la logique d'allocation de l'offre et de la demande, comme dans le cas de la prospérité au sens large cité plus haut.

TRANSITIONS DE CARRIÈRE

Une deuxième série de contributions met en lumière les transitions de carrière en général et celles des groupes vulnérables en particulier.

Karen Huysmans, Tim Goesart, Thomas Boogaerts et Ludo Struyven ont développé pour la première fois une typologie des transitions de carrière dans une perspective dynamique à l'échelle du marché du travail pour notre pays. Sur la base d'une analyse

des séquences sur une période de cinq ans après le recrutement, les auteurs aboutissent à 11 trajectoires de carrière, qui peuvent être résumées en quatre groupes : les personnes ayant un emploi stable, les personnes ayant un emploi volatil, les outsiders sans activité professionnelle et les « autres ». Les carrières semblent dépendre de la trajectoire (les étapes passées de la carrière déterminent la trajectoire future de la carrière), mais ces antécédents ne sont pas déterminants.

Stef Bouwhuis, Dimitris Pavlopoulos, Mauricio Garnier-Villarreal et Laura Eberlein expliquent que les choix méthodologiques et les modèles sont importants dans la recherche sur les carrières. Pour la première fois dans notre pays, les lecteurs recevront une introduction aux modèles de Markov cachés à effets mixtes dans la recherche en sciences sociales, une méthode basée sur les processus pour examiner, sur une période de temps complète, la séquence dans laquelle les événements – tels que les changements de poste successifs au cours de la carrière – se produisent.

Ellen Quintelier (Statbel) cartographie la dynamique du marché du travail en utilisant une approche d'enquête dans ce numéro thématique. À l'aide de données de panel issues de l'enquête sur les forces de travail (EAK), l'auteur quantifie les mouvements de et vers le marché du travail et sur le marché du travail, entre les positions sur le marché du travail (actif, chômeur, sans activité professionnelle) et entre les statuts professionnels (travailleur, travailleur indépendant). D'un trimestre à l'autre, les Pays-Bas arrivent en tête pour ce qui est de la part des transitions professionnelles (6 %), principalement grâce aux groupes d'âge les plus jeunes. En Belgique et en France, seuls 3 % des travailleurs changent d'emploi dans les trois mois, et 4 % en Allemagne.

La contribution de Sofie Cabus démontre que l'enquête sur les forces de travail (EAK) en tant que source de données permet de nouvelles applications conceptuelles et méthodologiques. Elle développe une nouvelle mesure du lien entre l'éducation et le marché du travail dans une perspective comparative entre les pays, et applique ce score de connexion aux jeunes qui quittent l'école en Belgique. Le score de connexion entre le diplôme et l'emploi varie selon le domaine de formation. En outre, l'auteur met en évidence l'évolution des emplois appropriés dans plusieurs emplois consécutifs après avoir quitté l'école.

Les innovations méthodologiques dépendent fortement des innovations en matière de données. Le programme eGov 3.0 implique une nouvelle dynamique dans l'échange des données entre les entreprises (employeurs) et l'ONSS. Cela offre de nouvelles possibilités de combler les lacunes dans le domaine des données sur le marché du travail. Koen Snyders (ONSS) a plaidé pour la poursuite de la collaboration avec la communauté des chercheurs et les institutions politiques régionales en vue d'une innovation aussi ambitieuse.

FLEXIBILISATION

La flexibilisation est l'une des extériorisations de la dynamique du marché du travail. Dans un marché du travail de plus en plus flexible, la politique se concentre de plus en plus sur la facilitation de formes d'emploi très souples, des travailleurs temporaires aux emplois flexibles en passant par la main-d'œuvre occasionnelle dans l'agriculture et

l'horticulture. Un véritable défi pour le recensement des formes irrégulières d'emploi et l'élaboration de statistiques sur le marché du travail, explique Peter Vets (ONSS), qui s'inspire de ce que le statisticien peut apprendre du photographe : déterminer ce qui doit être représenté clairement. Ce qui s'applique à Dynam s'applique également ici : les méthodes courantes basées sur la distinction travail/non travail sont insuffisantes.

Dans son essai sur les travailleurs flexibles sur le marché du travail néerlandais, Wendy Smits donne un aperçu raisonné du profil, des formes et des résultats (subjectifs et objectifs) de l'emploi flexible. Non seulement un travailleur indépendant n'est pas l'autre. Pays flexible par excellence, le marché du travail néerlandais a atteint ses limites en termes de flexibilisation.

Depuis 2016, la Belgique a appris à connaître l'une des formes les plus réussies d'emploi flexible, notamment les flexi-jobs. Une question clé est de savoir dans quelle mesure cela conduit à un déplacement de l'emploi régulier. Pour l'instant, cet effet semble faible, conclut Bruno Van der Linden sur la base d'une évaluation économétrique.

Paul Verschueren et Frederiek De Kimpe plaident en faveur d'une vision élargie du rôle du travail temporaire, en tant que canal de mise au travail et canal de transition pour changer d'emploi et agir comme moteur des transitions travail-travail. Dans leurs propres termes : le secteur du travail intérimaire est tant un tremplin qu'une plaque tournante sur le marché du travail.

La satisfaction à l'égard de notre travail est inférieure à la moyenne, mais nous changeons très peu d'emploi. Il n'y a pas suffisamment d'actifs qui ne peuvent pas accéder à la meilleure position possible. L'une des conséquences est que de nombreux postes restent vacants. Stijn Baert ferme la boucle de ce numéro thématique.

SOURCES

Dynam, <https://www.dynamstat.be/>.

Goesaert, T., Struyven, L., Huysmans, K., Boogaerts, T., & Vets, P. (2023). Dynamique de l'emploi, des travailleurs et des changements d'emploi en 10 tendances (Dynam-Reg Release 2023 T2). https://www.dynamstat.be/fr/nouvelles/arbeidsdynamiek-van-jobs-werknemers-en-jobveranderingen-in-10-trends?lang=fr_be

